

Envoyé en préfecture le 19/09/2025

Reçu en préfecture le 19/09/2025

Publié le

ID : 032-263201071-20250916-DCM20250301CL01-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	9	Pour : 9 Contre : 0 Abstentions

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE du Mardi 16 Septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize septembre à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 09 septembre 2025 sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Président.

Présents : M. FANTON Patrick, M. FORGUES Gérard, Mme PICCIN Colette, Mme DAL LAGO Rosemonde, M. SANGOI Éric, Mme MAIMIR Evelyne, M. DOREY Bernard, Mme MOUTON Marie-Joëlle, Mme CRIPIA Marlène.

Absents excusés : Mme DACLIN Claudie, Mme DUBOSQ Dominique, Mme LUBAS Gisèle, Mme ABADIE Alexandra
Mme SALA Sylviane

M. Gérard FORGUES est désigné comme secrétaire de séance.

2025.03.01 – AUTORISATION DE RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, le conseil d'administration du CCAS, décide de renouveler auprès de la Caisse d'Epargne, une ouverture de crédit ci-après dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 50 000 € dans les conditions ci-après indiquées :

La ligne de trésorerie interactive permet à l'Emprunteur, dans les conditions indiquées au contrat, d'effectuer des demandes de versement de fonds (tirages) et remboursements exclusivement par le canal internet (ou par télécopie en cas de dysfonctionnement du réseau internet).

Le remboursement du capital ayant fait l'objet des tirages, effectué dans les conditions prévues au contrat, reconstitue le droit à tirage de l'Emprunteur.

Les conditions de la ligne interactive que le CCAS de Mirande décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne sont les suivantes :

- Montant : 50 000 €
- Durée : 1 an maximum
- Taux d'intérêt applicable : ESTHER + marge de 1,10 %.

Le calcul des intérêts étant effectué en tenant compte du nombre exact de jours d'encours durant le mois, rapporté à une année de 360 jours.

- Périodicité de facturation des intérêts : mensuelle
- Frais de dossier : 0 Euros
- Commission d'engagement : 300 Euros
- Commission de mouvement : 0,04 % du montant cumulé des tirages au cours de chaque période
- Commission de non-utilisation : 0,30 % de la différence entre l'encours moyen des tirages au cours de chaque période et le montant de l'ouverture de crédit.

Les remboursements et les paiements des intérêts et commissions dus seront réalisés par débit d'office dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable, à l'exclusion de tout autre mode de remboursement.

Le Conseil d'administration du CCAS de Mirande, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés autorise :

- le renouvellement de la ligne de trésorerie dans les conditions fixées ci-dessus et
- Monsieur Le Président, à signer tous actes aux effets ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noullibos- CS 50543 dans un délai de deux mois à compter de sa publication par envoi sur papier au tribunal, dépôt sur place au tribunal ou sur le site www.telerecours.fr de la requête et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 17/09/2025

PUBLIE le



M. Patrick FANTON

Le Président du C.C.A.S

M. Gérard FORGUES

Le secrétaire

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CCAS de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20250301CL01
Objet :	Délibération portant renouvellement de la LTI
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-09-16 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.3 - Emprunts
Identifiant unique :	032-263201071-20250916-DCM20250301CL01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	878 o
Nom métier :		
032-263201071-20250916-DCM20250301CL01-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	98.4 Ko
Nom original : 20250919091900.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-263201071-20250916-DCM20250301CL01-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 septembre 2025 à 09h39min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 septembre 2025 à 09h39min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 septembre 2025 à 09h39min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 septembre 2025 à 09h39min29s	Reçu par le MI le 2025-09-19